

# La Feuille

## des habitants de la vallée de Saurat

n°48  
mai 2023



## Éditorial

Les temps sont durs...

Dans des éditoriaux précédents, je parlais de renouveau, d'espoir, de sortie de crise, de progrès, de transitions. Je n'ai pas changé d'avis et j'ai toujours l'espoir, mais il faut reconnaître que les temps sont durs.

La guerre s'enlise au cœur de l'Europe et se développe aux quatre coins du monde, les crises sanitaires laissent des traces inaltérables, la crise économique et l'inflation viennent compliquer les transitions énergétique et climatique déjà difficiles à gérer.

Dans ce contexte, le pilotage d'une collectivité, comme la commune, et l'animation d'un territoire, comme la vallée de Saurat, deviennent complexes et les enjeux souvent trop délicats à appréhender.

C'est la raison pour laquelle je vous propose de garder le cap de notre programme « transitions et solidarités », de garder espoir, d'avancer de façon pragmatique, sereine et de tout faire pour tendre vers une qualité de vie la meilleure possible.

Les transitions, comme par exemple le numérique ou le changement climatique, s'imposent le plus souvent à nous, mais nous devons toujours les assumer et nous adapter localement.

La guerre et les crises économiques rendent plus difficile la gestion des budgets familiaux mais également des budgets des collectivités. Les augmentations de prix, parfois démesurées et incompréhensibles, génèrent des difficultés importantes et des choix contraints, nous privant des possibilités d'entreprendre et de nous développer.

De même, le changement climatique, outre le réchauffement et la multiplication d'épisodes météo, nous impacte par le biais de lois ou de taxes qui modifient sensiblement notre vie quotidienne, nous privant de plus en plus de libertés acquises.

Quand nous votons, comme nous venons de le refaire pour les députés, il est important de participer et de bien réfléchir à nos choix. Nous confions notre sort à des législateurs ou des dirigeants qui nous créent ces lois et ces taxes que nous devons

obligatoirement appliquer sur nos territoires, y compris au fin fond des vallées pyrénéennes.

C'est ainsi qu'après les lois « Grenelles », « ALLUR » et autres, des textes sont adoptés régulièrement, comme la loi « Climat et résilience » ou la loi dite « 3 DS ». Elles impactent sensiblement les collectivités locales et l'aménagement des espaces et au final nos vies quotidiennes et notre bien-être.

Nous avons choisi, une nouvelle fois cette année, de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux. Mais tout augmente autour de nous et nos capacités d'autofinancement diminuent très sensiblement. En 2023, le coût de l'électricité consommée sur la commune augmente, il est multiplié par 2,3 sans justification rationnelle.

Il devient très difficile de gérer une collectivité locale, commune ou communauté de communes, tellement la pression financière est importante et tellement l'État, au travers du comportement de ses administrations locales, amplifie les contraintes, de telle sorte que seules la solidarité et l'entente cordiale entre nous, nous permettront de passer ce cap délicat et les transitions importantes que nous devons subir.

Saurat peut s'affirmer encore longtemps comme un territoire où il fait bon vivre, si nous le souhaitons tous.

J'en appelle donc à votre esprit de fraternité. Je m'engage à défendre toutes nos libertés et je veille, avec l'équipe municipale, à maintenir un maximum d'équité et de solidarité entre nous.

Grâce à vous tous, Saurat saura ainsi préserver son patrimoine, son art de vivre, ses événements culturels et son esprit convivial et solidaire.

Nous travaillons ensemble à la préparation d'une nouvelle saison estivale pleine de joie, de bonheur, de culture et d'activités diverses, je vous souhaite d'en profiter au maximum.

*Aditsiats à totis...*

Jean-Luc Rouan





# Actualités de la commune

## Vie locale

### Produits locaux et circuits courts

Après la reprise des exploitations agricoles familiales par Isabelle Zanotti et Mathieu Galy, d'autres établissements ont évolué ces dernières années sur notre territoire.

La fromagerie de Martine Blazy avait été reprise par Romain Borre, qui vient de s'associer avec Christine Biardeau pour former le Gaec des Vieux Prés.

Thomas Bier et Elsa Lézérac ont repris l'exploitation de Jean-Claude Tauriac au Souleilhan.

Les frères Lilian et Paul Carbonne ont fondé le Gaec de Laziroules, représentants de la troisième génération pour la ferme.

Ils ont tous à cœur de proposer des produits de qualité, au prix le plus juste, et de développer leurs ventes avec des parte-



## Fromage fermier de montagne



### QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes Romain et Christine, deux jeunes paysans installés sur une **petite ferme de montagne** située en Ariège, à 1000 m d'altitude, sous le col de Port, sur la commune de Saurat.

Nous produisons, en **agriculture biologique**, des tommes de vache au lait cru ainsi que d'autres produits laitiers selon la saison.

Notre troupeau se compose d'une quinzaine de vaches de races Brune des Alpes et Montbéliarde. Accompagnées de notre taureau, elles produisent **naturellement** des génisses, élevées sur la ferme, qui deviendront nos futures laitières.

Nos vaches pâturent les prairies naturelles autour de l'étable **tout au long de l'année** et nous produisons nous-même la majorité du foin nous servant à l'alimentation hivernale.

Nous transformons l'intégralité du lait de nos vaches **sur la ferme** et affinons plusieurs mois nos fromages en cave avant de les proposer à la vente.

### NOS VALEURS

- Promouvoir les petites fermes de montagne et un élevage naturel
- Prioriser le bien-être animal : au pré toute l'année et un traitement individualisé
- Alimenter nos vaches de façon simple et saine (bio)
- Fabriquer au lait cru pour favoriser le vrai goût de notre terroir
- Maîtriser la qualité : élevage, traite, transformation, affinage et vente

### VENTE À LA FERME

Tous les jours  
8h-10h et 18h-19h

### GAEC Les Vieux Prés

Romain Borre - Christine Biardeau  
06 85 51 71 44 - 06 78 52 91 79  
lesvieuxpres@outlook.fr  
Eychervidal - 09400 SAURAT

## INFOS PRATIQUES

### Mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14h15 à 17h. Une permanence est assurée par les élus le samedi entre 10h et 12h.

Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.

- 196 rue Albert-Sans • Tél : 05 61 05 67 19
- Courriel : [contact@mairie-saurat.fr](mailto:contact@mairie-saurat.fr) • Site : [www.mairie-saurat.fr](http://www.mairie-saurat.fr)
- Facebook : Commune De Saurat

### Secours

Samu : 15 • Pompier : 18

### Déchets

Les déchets verts sont à apporter à la déchèterie, le Smectom n'en faisant plus l'enlèvement. Pour l'enlèvement des encombrants, vous devez prendre rendez-vous avec le Smectom et ne les sortir que la veille du rendez-vous.

**Smectom du Plantaurel**, Las Plantos, 09280 Varilhes

- Tél : 05 61 68 02 02
  - Courriel : [contact@smectom.fr](mailto:contact@smectom.fr) • Site : [www.smectom.fr](http://www.smectom.fr)
- Déchetterie d'Arignac**, route d'Arignac, 09400 Tarascon
- Tél : 05 61 02 86 20

### Eau et assainissement

**SMDEA09**, 1 rue du Bicentenaire, 09000 Saint-Paul-de-Jarrat

- Tél : 05 61 04 09 00 • Courriel : [relation.abonnes@smdea09.fr](mailto:relation.abonnes@smdea09.fr)
- Site : <https://smdea.fr>

### Bureau de poste

Du lundi au vendredi de 9h à 11h55, le samedi de 12h10 à 14h05

naires locaux, comme l'épicerie du village « Chez Béa » depuis quelques années, ainsi qu'auprès des particuliers, en vente directe.

Vous pouvez trouver, sur le site de la mairie, les producteurs et artisans de la vallée.

Vous pouvez également les faire connaître autour de vous.

**Agneau des montagnes**

15€/kg, découpes au choix  
Livraison à domicile  
Merguez, rillettes, etc... selon dispo

Aucun traitement  
Élevage en extérieur à 1000m

La Ferme Equestre d'Elsa et Thomas - SAURAT

06.29.37.59.34. / [thomas.bier@protonmail.com](mailto:thomas.bier@protonmail.com)



## C'est ouvert !

Avec le printemps, le café et le restaurant de Saurat rouvrent.

- C'est avec plaisir que nous avons retrouvé Stéphane en pleine forme derrière son comptoir, au bistrot de Saurat.
- Nous souhaitons la bienvenue à Nathalie Aune qui vient de rouvrir le restaurant de l'ancien chalet, sous le nom de « La Guinguette de Thalys ».



- N'oublions pas l'auberge de la Sapinière où Alex et son team sont toujours au top.

## Un projet de territoire qui devrait intéresser tous les Sauratois

Depuis le 6 décembre 2022, la communauté de communes élabore, en collaboration étroite avec les communes, un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUiH).



Une fois approuvé (en mars 2026), ce nouveau document d'urbanisme unique couvrira donc l'intégralité du territoire du Pays de Tarascon en remplaçant les huit PLU communaux existants et en se substituant aux règles du RNU pour les douze communes actuellement dépourvues de document d'urbanisme.

Avant d'être un document de réglementation des autorisations d'urbanisme, le PLUiH est d'abord et avant tout un projet d'aménagement et de développement du Pays de Tarascon pour 15 ans, raison pour laquelle la population est invitée à faire entendre son avis tout au long des 3 ans de son élaboration.

Vous êtes dès lors invités à consigner, dans le registre mis à disposition à la mairie, vos préoccupations particulières (relatives à vos parcelles), mais également toute remarque d'intérêt général qui vous paraît utile

À noter, pour ceux qui préfèrent fonctionner par courriel, qu'une adresse dédiée au projet est ouverte depuis le mois de mars à la communauté de communes : [pluih@cc-paysdetarascon.fr](mailto:pluih@cc-paysdetarascon.fr)

Des réunions publiques seront de plus organisées à chaque moment clé de l'élaboration du PLUiH.

À suivre donc...

## Débroussaillage

Débroussailler chaque année, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité. Une campagne est lancée par l'État.

L'obligation légale de débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux incendies de forêts et de végétation, de plus en plus intenses avec le changement climatique.

Débroussailler permet de vous mettre en sécurité ainsi que vos biens, sécurise et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers, participe à la protection de votre cadre de vie, de la forêt et de l'environnement.

### Rappel du Smectom

- Les déchets verts ne sont plus ramassés, ils doivent être apportés à la déchèterie.
- Des campagnes de broyage sont organisées plusieurs fois par an. Vous pouvez apporter vos branchages, aux dates prévues, sur l'ancienne route de Tarascon. En dehors de ces périodes vous devez les apporter à la déchèterie.
- D'autre part, le Smectom propose le prêt de broyeur aux particuliers, n'hésitez pas à le contacter.
- Le ramassage des objets encombrants est toujours possible, sur rendez-vous.



## Le frelon asiatique

Pour la troisième année, la campagne de piégeage du frelon asiatique a été reconduite. Vous pouvez réutiliser les pièges fournis l'année dernière ou venir en prendre un à la mairie. L'appât peut être constitué de bière brune, de sirop ou limonade et de vin blanc. L'ensemble doit être fixé entre 1,50 m et 2 m du sol. Cette installation doit être réalisée maintenant.

Mi-juin, vous pourrez retirer les pièges et les conserver pour l'année prochaine. En effet, le plus efficace est de cibler les fondatrices, qui construisent les nids au printemps, et de limiter la durée du piégeage, pour protéger les autres insectes.



## Le moustique tigre

Le moustique tigre ne cesse de se développer y compris dans nos régions. Il est dangereux. Ce moustique est le vecteur de plusieurs maladies virales dangereuses. Il peut notamment véhiculer des virus comme ceux du chikungunia, de la dengue et du Zika.

Il est fortement recommandé d'éliminer toutes les eaux stagnantes (même en faible quantité) et d'installer des pièges à proximité des zones de vies.

Vous pouvez aussi faire brûler des spirales anti-moustiques en soirée et utiliser les raquettes électriques.

## Le parrainage civil, un acte républicain laïque

Le parrainage civil en France a lieu à l'hôtel de ville et peut être célébré par le maire, mais ce n'est pas une obligation. Quelques fois appelé baptême civil, il n'a pas de valeur légale, il répond néanmoins au besoin des parents de transmettre des valeurs républicaines à leurs enfants.

Le parrainage civil est le moyen de donner un ou plusieurs parrains et marraines civils et éventuellement d'organiser une fête familiale sans passer par un baptême religieux.

Ainsi le 6 mai dernier, une cérémonie peu courante s'est déroulée à la mairie de Saurat : le maire a célébré deux parrainages civils pour deux enfants sauratois.



## État civil

### Naissance

- Jules Marrot, né le 05.04.2023

### Décès

- André Prat, dit Roujot, le 8.11.2022 à l'âge de 80 ans
- Christine Castro Almijo épouse Lafosse, le 16.02.2023 à l'âge de 67 ans
- Frédéric, Pierre, Jacques Piet, le 01.03.2023 à l'âge de 49 ans
- Siegfried Löther, le 15.03.2023 à l'âge de 72 ans
- Jean-François Datchary, le 28.04.2023 à l'âge de 61 ans



## Le centre communal d'action sociale

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est compétent en matière d'action sociale sur le territoire communal. Il vient en aide aux citoyens en difficulté passagère. Il est dirigé par un conseil d'administration présidé par Ferdinand Bricaud, qui ne compte pas ses efforts pour aider les plus démunis. Angeline Roussel vient de rejoindre ce conseil d'administration, en remplacement de Geneviève Malet démissionnaire.

Il est bon de rappeler que cette instance vient en aide aux plus démunis ou aux victimes d'un accident de la vie, sous la forme d'aide matérielle (bois de chauffage par exemple), d'aide finan-

cière (aide au paiement de l'électricité, de la cantine, de ravitaillement), mais également de conseil et de soutien moral.

Chaque demande ou signalement constitue un dossier qui est examiné avec une grande discrétion mais avec beaucoup de professionnalisme et en lien avec les services sociaux départementaux.

Il convient de saluer l'engagement de tous les membres du conseil d'administration, et surtout de rappeler autour de vous, à tous ceux qui pourraient en avoir besoin, l'existence du CCAS de Saurat.

Les rendez-vous se prennent auprès du secrétariat de la mairie.

## Vie scolaire

### Classe verte à Suc-et-Sentenac

Trois jours bien chargés pour les CE et CP.

- Premier défi, dormir deux nuits sans les parents.
- Activités sportives : initiation à l'escalade, flash mod sur le thème des JO. Scratch Ball, multisports et ultimate.
- Randonnée, à la recherche des isards (30 minutes en file indienne et en silence : 12 isards observés.)
- Parcours nocturne : jeux de piste pour connaître les oiseaux des Pyrénées, les animaux, leurs empreintes et leur régime alimentaire.



Par ailleurs, à l'école, les deux classes se sont aussi inscrites au dispositif « classe échecs ». Il y aura de nombreuses séances pour apprendre pas à pas à

déplacer les différentes pièces, avec des exercices et des défis. Pour le projet sur la biodiversité, après les vacances de printemps, l'association l'ANA viendra sur deux temps ALAÉ.

### Le mot de Sandrine

« Nous voici déjà aux vacances de printemps, une deuxième période avant l'été. Les enfants sont toujours en action, pas le temps de voir l'année scolaire passer.

Pour cette deuxième période, riche en activités, il y a eu des jeux extérieurs, de la mosaïque, et surtout quelques gros projets de l'année, comme le défi « vivez bougez » qui a pour but de montrer aux enfants que le sport ce n'est pas que le foot et le rugby, mais aussi la marche, les jeux coopératifs, etc.

Ensuite, nous avons fait de beaux décors pour le carnaval de Tarascon, sur le thème "Walt Disney".

Puis nous avons commencé un projet culturel, que nous finirons pour la troisième période, à l'échelle du réseau "LEC" grand Sud, accompagnés par le plasticien illustrateur Gilbert Legrand. Le but étant de transformer des objets dont nous ne nous servons plus.

Enfin, nous avons réalisé un petit spectacle, pour la semaine de la petite enfance qui avait pour thème "consentement et empathie" pour lequel nous avons invité les parents à venir participer avec leurs enfants. »

■ SANDRINE PAPY



# Finances

Comme chaque année, le compte administratif de la commune a été contrôlé et validé par le comptable public, qui l'a déclaré exact et conforme au compte de gestion fourni par la commune. Le conseil municipal a, de son côté, approuvé ces comptes en

séance du 27 mars 2023. Les tableaux ci-dessous présentent ces résultats pour 2022, agrégés en section fonctionnement et en section investissement.

## Compte administratif de l'exercice 2022

FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	186 034,70 €	Atténuation de charges	27 221,29 €
Charges de personnel	342 807,82 €	Produits des services	22 518,50 €
Atténuation de produits	70 296,17 €	Impôts et taxes	513 487,68 €
Autres charges de gestion courante	57 252,17 €	Dotations et participations	287 872,24 €
Charges financières	11 307,84 €	Produits financiers	1,99 €
Charges exceptionnelles	40,04 €	Autres produits de gestion courante	33 970,78 €
Transferts entre sections	25 000,00 €	Transferts entre sections	11 437,29 €
		Produits exceptionnels	34 477,44 €
<b>TOTAL</b>	<b>692 738,74 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>930 987,21 €</b>
		<b>Résultat de l'exercice (excédent)</b>	<b>238 248,47 €</b>

INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Opérations patrimoniales	0,00 €	Subventions sur travaux mutualisés	0,00 €
Remboursement des emprunts	52 321,71 €	FCTVA et taxe d'aménagement	0,00 €
Immobilisations corporelles	137 855,87 €	Subventions diverses	12 444,00 €
Immobilisations incorporelles	12 121,20 €	Produits de cession	25 000,00 €
Immobilisation travaux en régie	11 437,29 €	Excédent de fonctionnement reporté	156 798,18 €
<b>TOTAL</b>	<b>213 736,07 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>194 242,18 €</b>
<b>Résultat de l'exercice (déficit)</b>	<b>- 19 493,89 €</b>	<b>Résultat de l'exercice (excédent)</b>	
<b>Travaux toutes sections</b>	<b>906 474,81 €</b>	<b>Totaux toutes sections</b>	<b>1 125 229,39 €</b>
		<b>Résultat de l'exercice (excédent)</b>	<b>218 754,58 €</b>

Pour adopter le budget primitif 2023, la commission des finances s'est réunie plusieurs fois et a examiné les résultats comptables 2022 et estimé les évolutions de chaque compte, pour 2023.

Le conseil municipal, après avoir débattu sur les contraintes qui pèsent sur les communes (stagnation voire baisse des dotations, stagnation des impôts, augmentation des charges...), a adopté un budget primitif de transition, en maintenant les seuls investissements nécessaires.

Les dépenses de fonctionnement augmentent fortement. L'électricité par exemple passe de 18 000 € à environ 42 000 € soit + 133 %, les fournitures augmentent entre 40 et 60 % ; les besoins des associations augmentent également ; la masse salariale, à effectif constant, progresse de l'ordre de 5 % (point d'indice et GVT), ce qui est louable pour les salariés mais difficile à assumer par les collectivités locales et surtout non compensé par l'État.

L'attribution de compensation normalement versée par l'EPCI de tutelle est négative pour Saurat, ce qui constitue une dépense au lieu d'une ressource. Elle s'élève à plus de 60 000 €. Le budget communal ne peut plus supporter des dépenses de ce type et de ce niveau.

Les normes et contrôles en tous genres génèrent des dépenses et impliquent des réparations ou des modifications qui deviennent

également trop lourdes pour le budget communal (contrôles techniques des véhicules et des bâtiments, CACES, diagnostics, mises aux normes...).

Les réparations sur le matériel et dans les bâtiments sont nombreuses, et de plus en plus coûteuses malgré les efforts faits sur l'utilisation et l'entretien.

Les recettes, quant à elles, se réduisent et sont de plus en plus incertaines. Une commune n'a plus de levier pour la gestion de ses recettes. Les seules sur lesquelles nous pouvons agir, les impôts fonciers locaux, progresseront de quelques pour cent, car bien que nous ayons décidé de ne pas augmenter la part communale de ces impôts, l'État, lui, a réévalué les bases, ce qui génère ces augmentations.

En investissement, le coût des projets augmente fortement alors que les subventions sont de plus en plus rares et souvent plus faibles.

L'établissement de budgets équilibrés devient très difficile dans toutes les collectivités, et tout particulièrement dans les communes comme Saurat.

Pour 2023, le budget s'établit à 1 199 248 € en section fonctionnement et à 1 199 243 € en section investissement, soit un budget communal total d'environ 2,3 millions d'euros.

## Budget primitif 2023

### FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	307 500,00 €	Atténuation de charges	3 500,00 €
Charges de personnel	356 000,00 €	Produits des services	21 500,00 €
Atténuation de produits	72 000,00 €	Impôts et taxes	541 000,00 €
Autres charges de gestion courante	364 548,47 €	Dotations et participations	276 000,00 €
Charges financières	34 200,00 €	Produits financiers	0,00 €
Virement à la section investissement	65 000,00 €	Autres produits de gestion courante	39 000,00 €
Transferts entre sections		Transferts entre sections	20 000,00 €
		Produits exceptionnels	0,00 €
		<b>TOTAL</b>	<b>901 000,00 €</b>
		<b>Solde reporté</b>	<b>298 248,47 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 199 248,47 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 199 248,47 €</b>

### INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Opérations d'ordre		Immobilisations en cours	287 667,87 €
Remboursement des emprunts	64 823,81 €	FCTVA et taxe d'aménagement	20 000,00 €
Immobilisations corporelles	764 801,77 €	Subventions diverses	458 784,00 €
Immobilisations incorporelles	81 950,00 €	Emprunt	330 000,00 €
Immobilisation en cours	287 667,87 €	Virement section de fonctionnement	65 000,00 €
Opérations patrimoniales			
		<b>TOTAL</b>	<b>1 161 451,87 €</b>
		<b>Solde reporté</b>	<b>37 791,58 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 199 243,45 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 199 243,45 €</b>
<b>Budget total toutes sections</b>	<b>2 398 491,92 €</b>	<b>Budget total toutes sections</b>	<b>2 398 491,92 €</b>

## Réunions du conseil municipal

Voici le rappel des points traités et des questions abordées. Vous trouverez les comptes rendus à la mairie et sur le site <https://www.mairie-saurat.fr>

### 30 janvier 2023

- 1) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 19 décembre 2022
- 2) Reprise délibération engagement des dépenses d'investissement 2023
- 3) Fixation des tarifs applicables par la régie municipale
- 4) Point dossier eau et urbanisme
- 5) Point projet aménagement RD 618
- 6) Élection d'un délégué suppléant au PNR-PA
- 7) Élection délégué SDE 09
- 8) Décision à prendre face à l'augmentation du prix de l'électricité
- 9) Point budgétaire et préparation débats d'orientation budgétaire

#### QUESTIONS DIVERSES

- 1) Informations services municipaux (organisation, logiciels, fibre, horaires, outillages...)
- 2) Informations vie locale et citoyenneté
- 3) Communications et Informations diverses et questions des élus

### 27 février 2023

- 1) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 30 janvier 2023
- 2) Consultation des entreprises pour projet de local commercial
- 3) Débats d'orientations stratégiques investissements et projets
- 4) Point budgétaire 2022 et débat d'orientations budgétaires 2023
- 5) Tableau des effectifs
- 6) Campagne lutte contre le frelon asiatique
- 7) Autorisation d'ester en justice
- 8) Contribution aux secours suite aux tremblements de terre

#### QUESTIONS DIVERSES

- 1) Informations techniques et administratives (organisation, horaires, outillages, ressources humaines...)
- 2) Informations vie locale et citoyenneté (élection partielle, point d'avancement adressage, déchets et propreté...)
- 3) Informations sur jugement du tribunal administratif
- 4) Communications et Informations diverses et questions des élus

### 27 mars 2023

- 1) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 27 février 2023
- 2) Désignation et vote pour un délégué communal au CCAS
- 3) Vote sur transfert de la police de la publicité
- 4) Vote modification des statuts de la communauté de communes du Pays de Tarascon
- 5) Vote des comptes de gestion 2022, commune et CCAS
- 6) Vote des comptes administratifs 2022, commune et CCAS
- 7) Affectation des résultats
- 8) Prévisions budgétaires 2023
- 9) Vote des subventions 2023 aux associations
- 10) Vote des taxes et impôts locaux 2023
- 11) Vote du budget primitif 2023 CCAS et commune

#### QUESTIONS DIVERSES

- 1) Informations techniques et administratives de la municipalité (organisation, horaires, outillages, ressources humaines...)
- 2) Informations vie locale et citoyenneté (élection partielle, déchets et propreté, programme événements associatifs...)
- 3) Communications et Informations diverses et questions des élus



# Vie associative et culturelle



## Petit zoom sur l'omelette de Pâques

Nous avons eu cette année une très belle journée pour l'omelette. Un lundi de Pâques particulier car nous avons, pour la première fois, jumelé le carnaval de l'école, ainsi que son défilé, avec l'omelette. Ainsi, nous avons pu nous retrouver et faire de cette journée une rencontre intergénérationnelle, qui a beaucoup plu.

L'apéritif, offert par le comité des fêtes, après avoir brûlé monsieur Carnaval réalisé par les enfants de l'école, a créé une rencontre conviviale entre certains villageois et parents qui n'ont pas toujours l'occasion de se croiser.

La chasse aux œufs pour nos petits Sauratois a été cette année encore fructueuse.

À l'année prochaine !



Dates	Manifestations	Lieux
21 mai	Marché aux fleurs	Place de la Rende
26-28 mai	Bal Trad	Maïsou d'Amount
11 juin	Vide grenier	Place de la Rende
17 juin	Feu de la Saint-Jean	Place de la Rende
18 juin	Théâtre de rue déambulatoire	Village
24 juin	Fête de la musique	Les Cabanes de l'Espinal
25 juin	Rivette de printemps	Place de la Rende
29 juin	Coco Praline (musique forró)	Les Cabanes de l'Espinal
12 juillet	Bal Trad	Les Cabanes de l'Espinal
13-15 juillet	Festen'Oc	Place de la Rende
22 juillet	Randonnée pédestre	Vallée de Saurat
27-29 juillet	Festival du conte	Maïsou d'Amount
30 juillet	Marché artisanal	Place de la Rende
3 août	Wally (théâtre solo)	Les Cabanes de l'Espinal
9 août	Spectacle de clown par Tyefada	Les Cabanes de l'Espinal
11-13 août	Fête locale	Place de la Rende
20 août	Marché artisanal	Place de la Rende
30 août	Nothing Concret (musique)	Les Cabanes de l'Espinal
8 sept.	• Sous le charme (saxo/accordéon) • Spectacle d'un contorsionniste	Les Cabanes de l'Espinal
15 sept.	• Concert (piano et chansons) • Sophie Decaune (contes)	Les Cabanes de l'Espinal
16-17 sept.	• Journées du patrimoine • World Clean Up Day	Village
en sept.	Journées peintres dans la rue	Village
14 oct.	Soirée de clôture de Festen'Oc	Maïsou d'Amount
22 oct.	Fête de la pomme	Place de la Rende

